



FORMATION ARI

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

INCENDIE ÉVACUATION

FORMER, SENSIBILISER ET
ACCOMPAGNER LES
ENTREPRISES DANS LA
PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS.

FORMATION ARI

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
PROGRAMME DE FORMATION

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



OBJECTIF DE LA FORMATION ↙

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de s'équiper correctement d'un ARI, de réaliser les contrôles de sécurité et d'évoluer en sécurité dans une atmosphère viciée en gérant son autonomie en air.

DURÉE TOTALE ↙

3H30 / 7H00

EFFECTIF ↙

1 à 10 Stagiaires

LIEU ↙

En intra-établissement (dans votre structure) ou en inter-entreprise.

TARIF ↙

A partir de 850€

INTITULÉ DE LA FORMATION ↙

Appareil Respiratoire Isolant (ARI)

PRÉREQUIS ↙

Être apte au port de l'appareil respiratoire

COMPÉTENCES ↙

Appliquer les procédures d'utilisation d'un Appareil Respiratoire Isolant dans une atmosphère enfumée.

Tenir compte des contraintes liées au port de l'ARI et les anticiper.

Sensibiliser les personnes aux risques chimiques (H2S, gaz, etc.).

Être capable de dégager en urgence une personne inanimée avec l'ARI.

PUBLIC CONCERNÉ ↙

Tout personnel (maintenance, sécurité, production) amené à intervenir ou évacuer dans une atmosphère non respirable.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS ↙

Inscription possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ↙

Pédagogie active, ateliers d'apprentissage des gestes techniques, mises en situations cliniques contextuelles.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP ↙

Formation nécessitant une pleine validité physique et psychologique. Les contraintes du matériel rendent cette formation difficilement accessible à certains handicaps moteurs ou respiratoires. Contactez notre Référent Handicap pour étude au cas par cas.

FORMATION ARI

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
PROGRAMME DE FORMATION

CONTENU PÉDAGOGIQUE ↙

PARTIE THEORIQUE - INCENDIE

Introduction
Règlementation
Les contraintes physiologiques
Le danger des fumées, l'air respirable ou non
La classification des différents appareils respiratoires
La pièce faciale

PARTIE THEORIQUE - EVACUATION

La conduite à tenir en cas d'alarme
Les règles de sécurité
Les facteurs aggravants
En cas de fumée haute, d'impossibilité d'évacuer
Les guides files et serres files dans les sections
L'évacuation dans les parties administratives

PARTIE PRATIQUE

Descriptif et les principes de fonctionnement de l'ARI à circuit ouvert
Utilisation et règles de conduite
Stockage et entretien de l'ARI
Mise en application des compétences
Déclenchement et alerte des secours
Lancer l'évacuation de l'établissement et vérifier la sécurité

MODALITÉ PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES MOBILISÉES ↙

Apports théoriques interactifs
(Diaporama, Vidéos).

Démonstration commentée par le
formateur.

Mises en situations avec masques

ÉVALUATION DES ACQUIS ↙

Absence de fuite au visage.

Pas de mouvement de panique
(retrait du masque en zone
toxique = échec éliminatoire).

Respect des pressions de
sécurité.

SANCTION DE LA FORMATION ↙

Délivrance d'une Attestation de
compétence "Port de l'ARI" et Avis
pour l'Habilitation par l'employeur.

OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR ↙

Légale : Vous devez prendre les mesures pour que tout début
d'incendie soit combattu rapidement (Art. R4227-28 / 39).
Pénale : Obligation de former les employés à manipuler les extincteurs
et réaliser un exercice d'évacuation au moins une fois par an.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ↙

Appareils Respiratoires Isolants
complets.

Masques faciaux nettoyés et
désinfectés avant la session.

Bouteilles d'air comprimé (200 ou
300 bars) chargées.

Compresseur ou stock de bouteilles
tampons.

Kit d'hygiène : Lingettes bactéricides,
produits de désinfection masque
(trempage).

SUIVI DE L'ASSIDUITÉ ↙
Feuilles d'émargement signées par
demi-journée (stagiaires + formateur).

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ↙

Remise du livret Incendie à
l'apprenant à la fin de la formation,
édité par Édition Sécurité Prévention.

FORMATION ARI

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
PROGRAMME DE FORMATION

EXERCICE
RÉALISTE

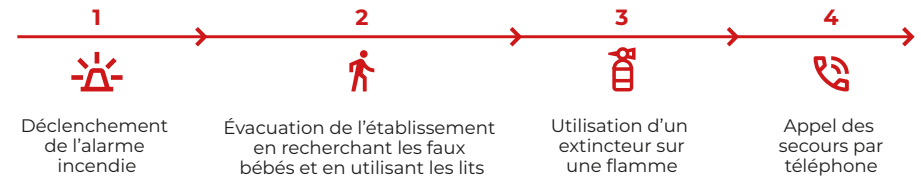
LE BAC À FLAMME ↙

Pour le bon déroulement de la formation, l'exécution de la démonstration avec flamme réelle nécessite un espace extérieur non couvert (10 m² minimum, équivalent à 3 places de parking)



PARTIE PRATIQUE

DÉROULÉ D'UN EXERCICE INCENDIE ↙



RÉVISION POST-FORMATION ↙

Les apprenants peuvent réviser librement via la plateforme Alertis et grâce aux livrets Incendie d'Édition Sécurité Prévention



FORMATION ARI

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
PROGRAMME DE FORMATION

DEVIS ESTIMATIF

ORGANISATEUR DE LA FORMATION ↙

Alertis - Siège Social

Adresse : 20 avenue des Frères Montgolfier, 69680 CHASSIEU

Téléphone : 04 78 90 46 30

Les montants présentés dans ce devis sont donnés **à titre estimatif** et reposent sur une moyenne constatée pour ce type de formation.

Des ajustements tarifaires peuvent être appliqués en fonction des conditions spécifiques de réalisation, notamment :

- La localisation du site (centre-ville, accès limité, stationnement payant, etc.),
- La période d'intervention (soirée, week-end, jours fériés, horaires décalés, etc.).

Le devis définitif sera établi **après analyse une détaillée** de la demande et des conditions d'intervention propres à votre établissement.



TARIFICATION PAR GROUPES TTC ↙

HEURES	NOMBRE	1 GROUPE
3H30	1 À 12	850€
7H00	1 À 12	980€

LOCATION DE LA SALLE ↙

Dans le cas d'une location de salle pour la nécessité de la formation

À PARTIR DE 240/J €

PRIX ET MODALITÉ DE PAIEMENT ↙

Les tarifs des formations sont indiqués en euros hors taxes (HT).

La TVA au taux de 20 % peut être ajoutée à la proposition commerciale.

Pour les associations, collectivités et entreprises non assujetties à la TVA, la formation peut être dispensée par notre centre de formation non assujetti à la TVA.

Le solde est payable à l'issue de la formation, à réception de la facture. Le règlement doit intervenir au comptant ou au maximum à 30 jours date de facture (Loi LME). Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (D.441-5 du Code du Commerce). Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

En cas de financement par un organisme tiers (OPCO, France Travail, etc.) : Elle appartient au Client et doit être effectuée avant le début de la formation. En cas de demande de subrogation (paiement direct par l'OPCO au Centre de Formation), le Client doit fournir l'accord écrit de prise en charge avant le démarrage de la session. Si la prise en charge est partielle, le reliquat sera facturé directement au Client.

Absence d'accord : À défaut de réception de l'accord de prise en charge au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.



FORMATION ARI

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
PROGRAMME DE FORMATION

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

SÉQUENCE	CONTENU DE LA SÉQUENCE	DURÉE
1	Accueil et présentation de la formation incendie Équipier de Première Intervention EPI: Présentation du formateur, organisation de la formation Tour de table des participants et présentation de la formation.	30 min
2	Connaître la réglementation Code du Travail (Art. R4323 et suivants) et obligation de sécurité de l'employeur. Responsabilité pénale du porteur et de l'encadrement en cas d'accident. Le permis de feu et le permis de pénétration en espace confiné.	15 min
3	Les contraintes physiologiques Modification de la vision (champ réduit), de l'audition et de la communication. L'effet de stress et de claustrophobie.	15 min
4	Le danger des fumées, l'air respirable ou non respirable Les 4 risques majeurs : Opacité, Toxicité, Thermique, Inflammabilité. Le seuil vital d'oxygène (17% et risques de l'anoxie)	15 min
5	La classification des différents appareils respiratoires Les appareils filtrants / les appareils isolant	30 min
6	La pièce faciale Le masque complet panoramique : constitution (visière, membrane phonique, sangles). Contrôle visuel de l'état, test d'étanchéité (test de la main) indispensable avant engagement.	30 min
7	Descriptif et principes de fonctionnement de l'A.R.I. à circuit ouvert Descriptif d'un A.R.I., les principes de fonctionnement La ligne de vie (ligne guide) : Principe de la liaison personnelle, règles d'amarrage et de progression le long de la ligne. La règle impérative du retour à la pression de sécurité (ex: demi-tour à mi-pression).	45 min
8	L'utilisation et les règles de conduites (PRATIQUE) Procédure chronologique d'habillage et contrôles croisés (Binôme). Accoutumance au port du masque et à la respiration. Parcours en milieu encombré ou obscur. Gestion de l'encombrement de la bouteille. Communication par gestes ou radio. Techniques d'évacuation d'urgence d'un équipier en difficulté Nettoyage et désinfection	210 min
9	Evaluation et clôture de la formation Récapitulatif des compétences abordées Evaluation des acquis / satisfaction stagiaires Remise du livret de formation Remise attestation de formation	30 min
		7H00

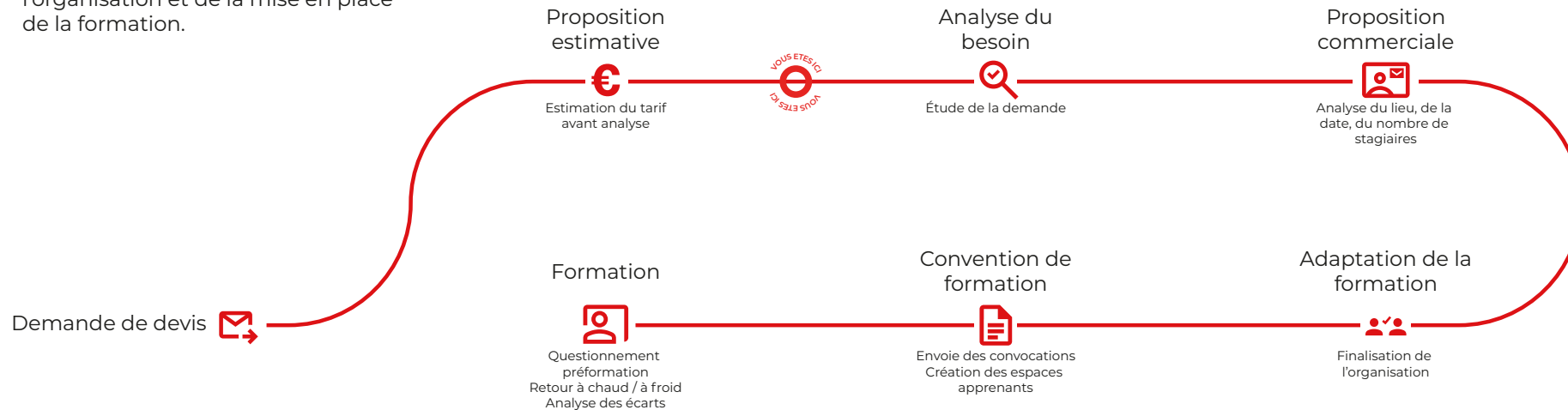
FORMATION ARI

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
PROGRAMME DE FORMATION

ORGANISATION DE LA FORMATION

CHRONOGRAMME ↙

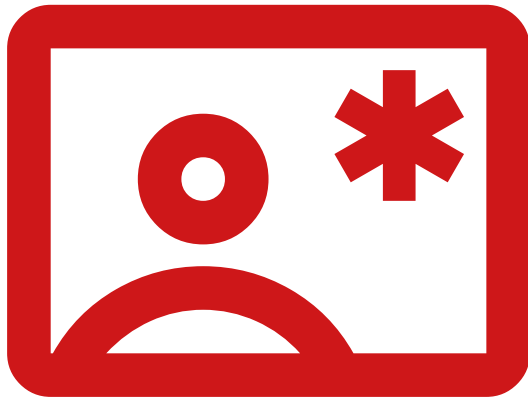
Les formations sont d'abord prises en charge par le service commercial, qui s'occupe du dossier administratif et des modalités de la formation, puis par le service en charge de l'organisation et de la mise en place de la formation.



EMPREINTE CARBONNE ↙

Dans une démarche résolument écologique, nous privilégions **une gestion 100 % numérique** via Digiforma, limitant l'usage du papier grâce à la **dématérialisation** des documents et à la signature en ligne. Nos déplacements sont réalisés en **véhicule électrique** afin de réduire notre impact environnemental.

NOUS CONTACTER



CONTACT

Standard : 04 78 90 46 30

Mail : info@alertis.fr

HORAIRES

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 18h30

www.alertis.fr

OÙ NOUS TROUVER ↙

Siège social :

20 Avenue des Frères Montgolfier – 69680

Chassieu

Le centre coordonne ses activités partout en France, grâce à un réseau d'agences régionales.

